



# Droits et devoirs des personnes intervenant à domicile

## ■ Durée

1 jour (6 heures)

## ■ Public

Personnes intervenant à domicile

## ■ Pré-requis

Aucun

## ■ Validation

Attestation de formation

## ■ Lieu

GRETA Poitou-Charentes  
Agence d'Angoulême

## ■ Dates

Nous contacter

## ■ Tarif

Demander un devis

## Objectifs

A l'issue de la formation, les agents seront capables :

- D'appréhender les droits
  - D'appréhender les devoirs
- dans le cadre de la fonction d'aide à domicile

## Contenu

### Les devoirs de l'aide à domicile dans l'exercice de sa fonction

- La mission d'aide à domicile
- Les valeurs réclamées dans l'exercice de cette mission (santé de la personne, qualité de l'action ...)
- Le respect (des personnes, de ses droits, de ses biens, de son espace privé, de sa culture, de son choix de vie ...)

### Notions de droit appliquées au secteur professionnel

- La convention collective
- Le droit au travail
  - Relations individuelles au travail (contrat de travail, durée ...)
  - Relations collectives au travail

## Modalités

- Apports théoriques
- Vécu des agents
- Échanges et réflexions au sein du groupe

Pour toute information complémentaire :

**05 45 67 57 22**

[commercial.greta.agence-angouleme@ac-poitiers.fr](mailto:commercial.greta.agence-angouleme@ac-poitiers.fr)

[www.greta-poitou-charentes.fr](http://www.greta-poitou-charentes.fr)